

« La politique de transfert suisse est un modèle gagnant »

Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

Quel jour historique c'était, aujourd'hui il y a 25 ans. L'initiative populaire « Pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit » avait été soumise aux votes et approuvée clairement par la population ! Quelle surprise aussi, car le Conseil fédéral et les partis bourgeois s'étaient au préalable prononcés contre l'initiative des Alpes. Et du côté des organisations environnementales établies, le soutien était assez faible au début. De manière générale, il était assez rare qu'à cette époque, une initiative populaire fasse la majorité aux votations. Le OUI pour cette revendication populaire émanant des régions alpines n'en était que plus important.

Dans les années 1980, le ciel s'était assombri au-dessus des vallées alpines suisses : depuis la mise en exploitation des tunnels routiers du San Bernardino et du Gothard, le trafic lourd dans les cantons des Grisons, du Tessin et d'Uri avait augmenté massivement. La même calamité menaçait le Valais où la planification de l'A9 avançait rapidement. Les initiateurs et initiateurs sont parvenus au moyen d'images fortes et de travail médiatique engagé à rendre palpable le problème de la déferlante des camions aux populations des plaines.

Depuis, la protection des Alpes est ancrée dans la Constitution et la politique de transfert suisse est devenue un modèle gagnant. Sans l'initiative des Alpes, nous vivrions aujourd'hui une situation similaire à celle existant au Brenner, passage alpin traversé par plus de deux millions de camions par année, tendance à la hausse, alors qu'en Suisse, près de 70 % des marchandises traversent actuellement les Alpes par le rail. En ce qui concerne le fret ferroviaire donc, de tous les pays alpins, la Suisse se trouve à la pointe : le pourcentage des transports de marchandises ferroviaires s'élève à environ 30 % en Autriche et à juste 15 % en France.

Qu'est-ce qui fait de ce modèle un modèle gagnant ? La Suisse s'est prononcée pour la construction de la NLFA en 1992, donc pour la construction d'une infrastructure qui permette le transfert du trafic de marchandises de la route au rail. L'élément décisif toutefois a été la mise en place de mesures politiques favorisant le transfert. L'Initiative des Alpes a joué ici un rôle de pionnière en y amenant ses idées et ses interpellations :

- elle a développé l'idée de la bourse du transit alpin qui est ancrée depuis 2008 dans la loi sur le transfert des marchandises.
- Elle entretient depuis longtemps un réseau visant à faire progresser la protection de tout l'arc alpin avec d'autres acteurs issus des pays alpins et de l'UE.
- Elle s'est engagée en faveur de l'introduction de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP).

- Elle s'est opposée à toutes les interpellations politiques visant l'assouplissement de l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche pour les poids lourds.
- Elle a toujours souligné que les contrôles de poids lourds mettaient sur pied d'égalité la route et le rail et soutenu la construction de centres de contrôle sur tous les axes de transit.

Grâce à ces mesures, le transport de marchandise ferroviaire est économiquement compétitif.

La votation sur le deuxième tunnel du Gothard a été le seul échec subi par l'Initiative des Alpes. L'ancienne ministre des transports Doris Leuthard a amené le peuple à dire OUI en se servant d'une feinte juridique. Le deuxième tunnel sera construit mais ne pourra être exploité que sur une seule voie. L'Initiative des Alpes surveillera avec les yeux d'Argus que les capacités routières n'augmentent pas après l'achèvement du deuxième tunnel afin que l'article sur la protection des Alpes, ancré depuis 25 ans dans la Constitution, soit respecté.

J'avais seulement 10 ans lors du vote en 1994. L'émission Arena sur l'initiative des Alpes reste mon plus ancien souvenir politique. Le bras de fer entre les partisans, Andrea Hämmerle et Hansruedi Stadler, et le ministre des transports Adolf Ogi était fascinant. L'Initiative des Alpes m'a accompagné tout au long de ma vie politique. Nous poursuivons la lutte et ne céderons pas sur la protection des Alpes.

Berne, le 20 février 2019